

France-L'Isle-sur-la-Sorgue: Telecommunications services

OJ S 247/2015 22/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue

Postal address: rue Carnot Hôtel de Ville, BP 50038

Town: L'Isle-sur-la-Sorgue

Postal code: 84801

Country: France

For the attention of: M. Grall Gilles

E-mail: g.grall@mairie-islesurlasorgue.fr

Telephone: +33 490387972

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Electronic access to information: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Centre communal d'action sociale

Postal address: avenue Napoléon Bonaparte

Town: L'Isle-sur-la-Sorgue

Postal code: 84800

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prestations de services de télécommunications.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 5: Telecommunications services

NUTS code FR826 Vaucluse

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne des prestations de services de télécommunications pour la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue et le Centre communal d'action sociale de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert. Il est soumis aux dispositions des articles 10, 33 et 57 à 59 et 77 du code des marchés publics (CMP) porté par le décret n° 2006-975 du 1.8.2006 modifié.

Conformément à l'article 10 du CMP, ce marché est passé en lots séparés.

II.1.6. CPV code(s)

64200000 Telecommunications services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Lot 1 téléphonie fixe et mobile, accès Internet secondaires:

Ville montant minimum 50 000 EUR HT sur 2 ans, montant maximum 200 000 EUR HT sur 2 ans.

CCAS pas de montant minimum, montant maximum 20 000 EUR HT sur 2 ans.

Lot 2 accès Internet principal:

Ville montant minimum 5 000 EUR HT sur 2 ans, montant maximum 40 000 EUR HT sur 2 ans.

CCAS non concerné par le lot 2.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

1)

Short description

Téléphonie fixe et mobile.
Accès Internet secondaires.

2) CPV code(s)

64200000 Telecommunications services

3) Quantity or scope

Ville montant minimum HT pour 2 ans: 50 000 EUR, montant maximum HT pour 2 ans: 200 000 EUR; CCAS montant minimum HT sur 2 ans: sans minimum, montant maximum HT sur 2 ans: 20 000 EUR.

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots**

La mise en œuvre des services devra être effective au 1.7.2016.

Lot No: 2

1) Short description

Accès Internet principal.

2) CPV code(s)

64200000 Telecommunications services

3) Quantity or scope

Ville montant minimum HT sur 2 ans: 5 000 EUR, montant maximum HT sur 2 ans: 40 000 EUR; CCAS non concerné par le lot 2.

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots**

La mise en œuvre des services devra être effective au 1.7.2016.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required****III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Budget principal de la ville et budget principal du CCAS de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme imposée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Si le groupement ne se présente pas dans la forme requise, sa candidature ne sera pas éliminée, par contre il sera contraint d'assurer cette transformation après attribution du marché. En application des dispositions de l'article 12-1-2 du CCAG tic le groupement solidaire sera détenteur d'un compte unique, géré par le mandataire du groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la consultation réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, excepté pour les sociétés nouvellement créées.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- liste des principales références similaires réceptionnées au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- certificats de qualifications professionnelles (ou équivalent) correspondant à la prestation.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour l'agrément de capacité, le candidat pourra fournir une copie de sa licence d'opérateur de télécommunications L33-1 ou L34-1 (loi du 26.7.1996) délivrée à l'opérateur par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP/ art) ou la copie de l'extrait du Journal Officiel en attestant l'attribution. Ce certificat pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. Pour les candidatures conjointes et solidaires, un des membres du groupement produira l'agrément de capacité (exemple: licence opérateur délivrée par l'art ou l'ARCEP).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AO15-06

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.2.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Ville et CCAS:

La présente consultation est organisée par la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, coordinateur d'un groupement de commande entre la Ville et le CCAS (délibération 11-143 parvenues en préfecture le 20.10.2011).

Lieu d'exécution:

Les services concernent l'ensemble des sites et bâtiments, pour la téléphonie fixe et les services de données, et l'ensemble des collaborateurs, pour les services de mobilité, de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue et du CCAS.

Date de mise en œuvre des services:

La mise en œuvre des services devra être effective au 1.7.2016.

Communication avec candidats:

La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. Les candidats doivent renseigner une adresse de courrier électronique consultée régulièrement lors du retrait du DCE sur le profil acheteur:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Modification du dossier de consultation:

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le délai court au jour de l'envoi des modifications. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié. Les modifications de dossiers seront transmises via la messagerie Synapse (article 7 du RC) à l'adresse mail indiquée lors du retrait du DCE.

Tarification:

Le candidat est invité à communiquer la tarification complète de ses services répondant à l'objet du marché, même si ceux-ci ne sont pas complètement spécifiés dans le CCTP ni repris dans le devis estimatif

Visite de site obligatoire pour la téléphonie mobile lot 1:

Certains sites critiques nécessitent une garantie de couverture pour la téléphonie mobile:

- police municipale;
- quartier Saint-Antoine;
- Hôtel de Ville.

Les candidats devront réaliser pour cela une étude de couverture sur site, obligatoire, et en présence d'un représentant habilité du maître d'ouvrage, sous peine de rejet de leur offre. Ces visites seront organisées à l'initiative du maître d'ouvrage. Les modalités de ces visites seront communiquées aux candidats en temps utile. Le maître d'ouvrage convoquera les candidats avant la date limite de remise des offres.

Pour cela il est demandé aux candidats souhaitant répondre au lot relatif à la téléphonie mobile de se faire connaître au plus tôt auprès du service de la DIT (+33 490387930

dit@mairie-islesurlasorgue.fr)

Les certificats de présence et les documents attestant des résultats de l'étude seront joints aux offres du candidat.

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue précise à l'attention des candidats qu'aucune information sur la consultation ne sera fournie à l'occasion de ces visites, en dehors des informations nécessaires à la conduite de l'étude sur site. À ce titre, l'article 17 du RC précise les modalités d'obtention d'informations complémentaires qui seraient nécessaires aux candidats pour leurs réponses.

Conditions de retrait du dossier de consultation des entreprises:

Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur: [Http://www.synapse-entreprises.com](http://www.synapse-entreprises.com)

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Entreprises tél: +33 172339070 ou info@synapse-entreprises.com

Les candidats devront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Renseignements complémentaires:

Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre au maximum 10 jours calendaires avant la date limite de réception des offres par l'intermédiaire de la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, six (6) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Dépôt des pièces candidature et offre:

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est obligatoire. Elle se fait avant la date limite de remise des offres précisée en page de garde du règlement de consultation (et dans l'avis d'appel à concurrence) sur la plate-forme de dématérialisation:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com> conformément à l'arrêté du 28.8.2006 pris en application du code des marchés publics en vigueur au 1.9.2006.

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Entreprises: tél: +33 172339070 ou info@synapse-entreprises.com

Les autres modalités de dépôt des pièces candidatures et offres sont précisées article 11 et article 12 du règlement de la consultation.

Consultation infructueuse:

Si cette consultation est déclarée infructueuse, la commune se réserve le droit de relancer la procédure dans des conditions analogues à celles prévues à l'article 35 du code des marchés publics

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes

Postal address: 16 avenue Feuchères, CS 88010

Town: Nîmes Cedex 09

Postal code: 30941

E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr

Telephone: +33 466273700

Fax: +33 466362786

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27.11.2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative:

Référé pré contractuel: à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché.

Référé suspension: à introduire avant la signature du marché.

Référé contractuel: au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis

d'attribution.

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn-et-Garonne): à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché).

Recours en excès de pouvoir: à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.12.2015